



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Préfecture
Cabinet de la Préfète
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication

☎ : 02.48.67.34.27

Affaire suivie par Sarah ZAÏDI
Courriel : sarah.zaidi@cher.gouv.fr

Bourges, le 20 septembre 2017

La Préfète du Cher

à

Mesdames et Messieurs les maires du département du Cher
(en communication à Monsieur le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond et
Monsieur le sous-préfet de Vierzon)

Objet : Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives, le lundi 25 septembre 2017.

P.J : Message ministériel.

Le décret du 31 mars 2003 institue une Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives fixée au 25 septembre de chaque année.

Vous trouverez ci-joint, le message de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, secrétaire d'État auprès de la ministre des armées. **Ce texte devra être lu lors de la cérémonie du lundi 25 septembre 2017.**

Comme pour toutes les journées nationales, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises toute la journée du 25 septembre 2017.

Pour la Préfète et par délégation,
La chef du BREC,

Orane BARBIER

